

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)- NIGER

DOSSO, TAHOUA ET AGADEZ

RAPPORT DE REVUE INDEPENDANTE DE LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES PUBLICS

Gestion budgétaire 2015

**Rapport de synthèse
Final**

ARMP
Rapport d'audit de
matérialité des
marchés du Lot 3
Gestion budgétaire
2015



KANEYE | MANAGEMENT | CONSULTING

BP 11160 Niamey-Niger

Téléphone (227) 20 73 87 05- Télécopie (227) 20 73 73 99

Site web : www.kmc-ac.com – Email : contact@kmc-ac.com

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DU NIGER



DEMBS ASSOCIATES SARL

06 BP 9731 Ouagadougou 06, Burkina Faso

Tél : 25 40 76 35

GLOSSAIRE

AC : Autorité Contractante

ARMP : Agence de Régulation des Marchés Publics

AEP : Adduction eau potable

DAO : Dossier d'appel d'offres

DRUL : Direction Régionale de l'Urbanisme et de Logement

DRHA : Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement

DREQ : Direction Régionale de l'Équipement

DRUL : Direction Régionale de l'Urbanisme et de Logement

F CFA : Franc de la Communauté Financière d'Afrique

UEMOA : Union économique ouest africaine

SOMMAIRE

	PAGES
GLOSSAIRE	3
RAPPORT DE REVUE INDEPENDANTE DE LA MATERIALITE PHYSIQUE SUR LES MARCHES PUBLICS DU LOT 3	5
1. OBJECTIFS DE LA MISSION	7
2. APPROCHE METHODOLOGIQUE	7
3. RESULTATS DU CONTROLE DE MATERIALITE DES MARCHES PUBLICS SELECTIONNES 12	
ANNEXES :	39
Liste des Marchés Sélectionnés	40
Liste Personnes Rencontrées	41

RAPPORT DE REVUE INDEPENDANTE DE LA MATERIALITE PHYSIQUE SUR LES MARCHES PUBLICS DU LOT 3

DESTINATAIRE : M. Le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) de la République du Niger

Introduction

Nous avons effectué l'audit de matérialité des marchés publics portant sur la gestion budgétaire 2015 des régions d'Agadez, Dosso et Tahoua sur la base de l'échantillon retenu et validé.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé par le groupement grâce à notre approche par les risques et validé par l'ARMP (Cf. courrier N°0487 ARMP/SE/DISE du 30 août 2017) nous a conduit à retenir dans le cadre de cette revue technique douze (12) marchés d'un montant global d'Un milliard un million deux cent trente un mille huit cent quarante francs (1 001 231 840) FCFA toutes taxes comprises.

Cet échantillon présente un taux de représentativité de 13% en nombre et 15% en valeur pour les marchés communiqués par l'ARMP au titre de ces régions comme indiqué dans le tableau d'échantillonnage joint en annexe (Liste des marchés sélectionnés pour l'audit de matérialité).

La répartition des marchés publics sélectionnés par nombre et par valeur se présente comme suit :

Régions	Nombre de marchés	Montant total des marchés
Dosso	2	254 641 788
Tahoua	6	551 776 670
Agadez	4	194 813 382
TOTAL lot 3	12	1 001 231 840

Au terme de l'audit de l'exécution physique, nous avons relevé les constats développés ci-dessous. Ils concernent la revue des dossiers techniques d'une part et, la qualité des ouvrages réalisés, le suivi et le contrôle de l'exécution des marchés publics d'autre part.

Les principaux constats et recommandations qui découlent de nos travaux sont exposés au point 3 relatif à la revue technique détaillée.

Nous voudrions par ailleurs vous remercier de l'accueil qui nous a été réservé par l'ARMP et le personnel des autorités contractantes, ainsi que la parfaite coopération avec laquelle ils nous ont aidé à accomplir notre mission. Nous leur exprimons notre profonde gratitude.

Restant à votre disposition pour vous fournir de plus amples informations sur les points contenus dans ce présent rapport, nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'assurance de notre entière collaboration.

Niamey, le 30 mars 2018

KMC



Boulevard Mali Béro
BP 11160 NIAMEY - NIGER
Tél. : 00227 20 73 87 05 Fax : 00 227 20 73 73 99
www.kmc-ac.com
contact@kmc-ac.com

Kader KANEYE

Expert-comptable Diplômé | Mandataire du
groupement KMC-DEMBS Associates

1. Objectifs de la mission

Cette mission avait principalement pour objectif de procéder au contrôle de matérialité de l'exécution des marchés ciblés en vue de s'assurer de la conformité technique et de la qualité des prestations réalisées.

Il s'agissait de procéder de manière spécifique aux vérifications qui se déclinent comme suit :

- la conformité des prestations du titulaire par rapport aux besoins exprimés par l'autorité contractante dans son offre et dans les cahiers des charges ;
- l'état de fonctionnement de l'ouvrage ou du matériel, objet des marchés exécutés ;
- la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site ;
- la conformité de la réception de la livraison ou de l'achèvement des prestations par rapport aux procès-verbaux provisoires ou définitifs ;
- la cohérence de la qualité ou quantité ;
- la mise à jour de malfaçons éventuelles et les dangers éventuels pouvant découler des travaux, biens ou services exécutés ;
- de tout autre point relatif à la conformité du marché public par rapport aux besoins exprimés par l'Autorité contractante.

2. Approche méthodologique

2.1 Principe de la démarche

Au regard des exigences des termes de référence, nous avons mis en œuvre une démarche principalement structurée comme suit :

- Choix de l'échantillon des marchés destinés à la revue technique et physique ainsi que sa validation par l'ARMP ;
- Collecte et analyse de la documentation existante au niveau de l'ARMP et auprès des autorités contractantes concernées (cette collecte concerne les documents d'exécution, de suivi et de réception des marchés et toute autre documentation pertinente pour mener à bien cette mission) ;

- Elaboration et validation d'un programme d'intervention ;
- Rencontre avec les autorités contractantes concernées afin d'affiner le programme de visite (réunion de briefing) ;
- Visite des sites abritant les ouvrages et inspection technique et physique des travaux réalisés ou fournitures achetées ;
- Rédaction du rapport.

2.2 Exposé de la méthodologie

2.2.1 Choix des marchés destinés à la revue technique

La première phase de la mission a permis de procéder à un échantillonnage de douze (12) marchés sur la base d'une méthodologie objective et rationnelle de sélection de marchés communiqués au titre du lot 3 basée sur les critères suivants :

- la nature du marché : travaux, fourniture et services
- une diversification de la localisation des marchés ;
- une diversification des autorités contractantes.

Le groupement a procédé à des séances de travail avec la Direction de l'Information et du Suivi Evaluation de l'ARMP. A la suite de ces échanges, l'échantillonnage arrêté d'un commun accord avec l'ARMP, a porté sur douze (12) marchés en ce qui concerne le lot 3.

Nous avons ensuite transmis à l'ARMP les résultats issus de la procédure d'échantillonnage pour validation, conformément aux exigences des termes de référence.

Après validation formelle de l'échantillonnage de l'ARMP, un programme de visite de terrain a été établi par nos soins en relation avec les AC.

Les autorités contractantes concernées sont listées par régions comme suit :

Région	Autorités contractantes	Nb marchés choisis
Agadez	DRH/AZ	1
	DRU/LA/AZ	3
Dosso	DRH/DO	2
Tahoua	DRH/TA	2
	DREQ/TA	4
	Total	12

La liste des marchés sélectionnés par régions pour cette revue technique-physique est annexée au présent rapport (Cf. Liste des marchés sélectionnés pour l'audit de matérialité).

2.2.2 Revue documentaire

Nous avons procédé à la collecte des documents disponibles qui concernent les marchés sélectionnés. Les données obtenues auprès de l'ARMP sont complétées auprès des autorités contractantes concernées pour pouvoir disposer des informations et documents suffisants dont quelques-uns peuvent être listés comme suit :

- Données générales sur les marchés ;
- Cahiers des prescriptions techniques ;
- Documents graphiques (différents plans des ouvrages) ;
- Documents de gestion financière et administrative : devis estimatif, attachements, décomptes, ordres de services, avenants ;
- Documents de suivi et contrôle des travaux : rapports d'implantation ou de remise de sites, procès-verbaux de réception technique, provisoire et définitive, procès-verbal de visites ou réunions de chantiers, planning, rapports périodiques ;
- Toute autre documentation utile à la mission.

2.2.3 Déroulement de la mission sur les sites

Après avoir affiné le programme de visite de terrain et procédé à une analyse détaillée des documents des marchés, la mission d'audit de matérialité accompagnée par les représentants des AC concernées s'est rendue sur les différents sites des travaux au niveau des différentes régions respectives.

Les informations ont été recueillies à travers :

- l'observation physique et les constatations techniques faites sur place par l'Ingénieur ;

- les entretiens avec les services techniques locaux qui ont été impliqués dans le processus, d'une part, avec les structures bénéficiaires des réalisations de l'autre.
- l'exploitation des prescriptions techniques du contrat et des procès-verbaux de réception.

2.2.4 Emission du rapport

Un rapport de la mission est établi mettant en évidence les observations constatées sur les travaux/fournitures.

2.2.5 Synthèse sur le suivi et le contrôle de l'exécution des marchés

Dans le cadre de l'audit de matérialité, nous avons procédé à l'appréciation du système de suivi et de contrôle des ouvrages réalisés. C'est ainsi que nous avons relevé quelques insuffisances qui se résument comme suit :

→ Incomplétude des documents

La collecte des documents utiles au déroulement de la phase-matérialité des marchés publics exécutés a permis de relever l'absence de quelques documents notamment certains ordres de service, décomptes et attachements, procès-verbal d'implantation, le compte rendu de visite de chantiers ou rapports périodiques, procès-verbal de réception.

Nos recommandations vont dans le sens de la mise en place d'un système de classement et d'archivage permettant de réunir tous les éléments nécessaires à l'appréciation de la matérialité des ouvrages/fournitures réalisés.

→ Suivi - contrôle des travaux

Il a été constaté au cours de notre passage qu'il n'existe pas de bureau d'études pour la plupart des ouvrages visités à l'exception des latrines au niveau de la région de Dosso.

Sinon pour les autres marchés, le suivi-contrôle est assuré par les agents relevant des autorités contractantes concernées. Ces derniers assurent tant bien que mal cette mission au vu des moyens humains, financiers et techniques dont ils disposent.

Il convient dans le cadre de l'exécution des marchés publics à venir, en plus de suivi des techniciens relevant de l'autorité contractante concernée, de recruter des bureaux d'études qui assureront le contrôle des travaux de l'entreprise.

→ **Exécution des ouvrages**

La revue des ordres de service conjointement aux procès-verbaux de réception provisoire nous a permis de constater des cas de retard dans l'exécution de certains marchés.

Nous recommandons à l'ensemble des autorités contractantes de prendre des mesures nécessaires afin que le délai contractuel qui est imparti à l'entrepreneur soit effectivement respecté.

→ **Absence d'assurance chantiers**

Nous avons relevé des insuffisances sur la sécurité et la protection des chantiers réalisés. En effet, les ouvrages n'ont pas disposé des assurances chantiers.

Il est souhaitable que les assurances chantiers soient souscrites afin de sécuriser au mieux les travaux.

3. Résultats du contrôle de matérialité des marchés publics sélectionnés

Les résultats de l'audit de matérialité des marchés concernés se présentent comme suit :

3.1 Région de Dosso

3.1.1 Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement

→ Travaux de réalisation de MINI AEP

Données générales

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	01/2015/GDO/DRH/A
Intitulé du marché	Travaux de réalisation d'AEP Multi-villages autour du village centre KOMDILI DAREY
Montant du marché	192 961360 FCFA
Titulaire	Société DIDI et Fils
Autorité contractante	DR hydraulique
Contrôle et suivi des Travaux	DR hydraulique
Date de démarrage	30 Décembre 2015
Date de réception provisoire	12 Juillet 2016
Délai d'exécution	05 mois
Financement	Budget National (BIE 2015)

Réalisation de l'AEP multi-villages autour du village centre KOMDILI DAREY (visite effectuée le 06 Octobre 2017)

▪ Constats

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Tous les travaux constituant le marché ont été réalisés conformément au plan d'exécution ;
- Les travaux sont terminés avec un (01) mois de retard sur le délai en tenant compte de la date de la réception provisoire (la réception provisoire a été prononcée le 22 juillet 2016 alors que l'entreprise avait fait la demande le 31 Mai 2016) ;
- Manque des informations suivantes (réception technique, PV de réunion de chantier, PV de réunion de supervision, Cahier de chantier....) ;

- Le décompte final n'a pas encore été payé à l'entreprise
- Seize (16) Bornes Fontaines ont été réalisées dans l'ensemble des villages concernés au lieu de quinze (15) prévues ;
- La pompe immergée était tombée en panne une fois et a été réparée,
- Le local du groupe électrogène n'est pas totalement achevé (manque de peinture intérieure sur mur et tubes carrées) ;
- Absence de fut de 200 l pour gasoil prévu par le marché, mais plutôt des bidons de 25l ;
- La boîte à outil a été fournie, mais il y manquait quelques pièces le jour de la visite ;
- A la date de la visite, il ne coulait pas d'eau à la sortie de la borne fontaine de Boulkoutou alors que l'eau coulait quelque temps auparavant à la sortie de cette borne fontaine ;
- Les utilisateurs ont également révélé des problèmes au niveau de la gestion (manque de Gasoil en quantité suffisante et en permanence) causant souvent la rupture d'eau.

Commentaires DRHA

- *Le retard accusé au niveau de la réception provisoire était dû au manque de moyen surtout financier de la DRHA pour se déplacer sur les sites ;*
- *Des visites de supervisions ont été effectuées par le Directeur Départemental de Loga mais sans Procès-Verbal (confirmation par les villageois) ;*
- *Le non-paiement du décompte final est dû au fait que l'entrepreneur était décédé après la réception des travaux, mais la procédure de le restituer aux héritiers est presque à terme ;*
- *La borne fontaine supplémentaire est due au besoin d'une quatrième borne fontaine au niveau du village centre (Komdili Darey) ; l'entreprise a accepté de le faire sans demander d'avenant.*
- *La panne de la pompe immergée est due à un problème de raccord entre pompe et colonne montante ;*
- *La construction du local Groupe Electrogène n'est pas bien détaillée dans le marché surtout en ce qui concerne la finition ;*
- *Les pièces manquantes dans la boîte à outil sont une clé de 6-7 et une de 10. Elles ont été prises par le gestionnaire selon le gardien ;*

- *Le manque d'eau au niveau de la borne fontaine de Boulkoutou est peut-être dû à une vanne mal ajustée, parce que des gens ont parcouru le long du réseau et ils n'ont pas vu des signes de fuite d'eau. Les recherches continuent toujours ;*
- *Les problèmes de gestion sont dus au fait qu'au début c'était un comité de gestion qui gérait et ça marchait très bien. Mais depuis un certain temps la gestion était sous traitée au gestionnaire délégué qui gère mal.*

▪ **Illustrations photographiques**



Tête de la pompe



Raccordement au château



Château



Local groupe



Moteur groupe



Local groupe sans peinture



Borne fontaine



Conduite ensablée

Nous recommandons à ce que les autorités locales s'impliquent dans la gestion du Mini-AEP en contrôlant le gestionnaire délégué et dans la recherche de solutions pour n'importe quel problème de fonctionnement de l'AEP.

→ Travaux de construction de blocs de latrines publiques

Données générales

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	NER 183/CTB/PHVP/II/2015
Intitulé du marché	Réalisation des travaux de construction des blocs de latrines publiques : Lot 7
Montant du marché	25 017 770 FCFA
Titulaire	Entreprise ALIO OUMAROU
Autorité contractante	DR hydraulique
Supervision	DRHA DOSSO
Contrôle Technique	Cabinet ETAG
Date de Remise de site	23 Juin 2015
Date de démarrage	01 Juillet 2015
Date de réception provisoire	30 Octobre 2015
Date de réception définitive	04 Octobre 2016
Délai d'exécution	04 mois
Financement	CTB

Réalisation de travaux de construction de blocs de latrines publiques au niveau de trente (30) sites : Lot N°7 (Djardagouiwa ; Angoual Marafa ; Goubawa ; Boureimi).

(visite effectuée le 07 Octobre 2017)

Site de BOUREIMI

▪ **Constats**

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Tous les travaux ont été réalisés à 100% ;
- Pas de retard par rapport au délai d'exécution ;
- Un rapport final de suivi et contrôle des travaux a été établi par le bureau de contrôle **ETAG** ;
- Les ouvrages réalisés sont conformes au plan d'exécution ;
- Toutes les latrines fonctionnent normalement sans problèmes selon le directeur d'école ;
- Quelques fermetures de trous de visite sont dégradées ;
- Certaines portes n'ont pas de cadenas.

Commentaires DRHA

- *RAS*

▪ Illustrations photographiques



Dallette trou de visite



Tuyau d'aération dans poteau



Vue de la latrine

Site d'ANGOUAL MARAFA

▪ Constats

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Tous les travaux ont été réalisés à 100% ;
- Pas de retard par rapport au délai ;
- Un rapport final de suivi et contrôle des travaux a été établi par le bureau de contrôle **ETAG** ;
- Les ouvrages réalisés sont conformes au plan d'exécution ;
- Toutes les latrines fonctionnent normalement sans problèmes selon le directeur d'école ;
- Les latrines présentent des lieux de fissures traitées ;
- Accès aux portes d'entrée de certaines latrines difficile à cause des herbes.

Commentaires DRHA

- *Des fissures étaient apparues sur les latrines d'Angoual Marafa après la réception provisoire. Donc le contrôle a demandé à l'entreprise de traiter les fissures avant la réception définitive. C'est cela qui justifie les traces de fissures traitées.*

▪ Illustrations photographiques



Fissures traitées



Abondance d'herbes



Fissures traitées

Site de DJABDAGUIWA

▪ Constats

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Tous les travaux ont été réalisés à 100% ;
- Pas de retard par rapport au délai ;
- Un rapport final de suivi et contrôle des travaux a été établi par le bureau de contrôle **ETAG** ;
- Les ouvrages réalisés sont conformes au plan d'exécution ;
- Toutes les latrines fonctionnent normalement sans problèmes selon le directeur d'école ;
- Certains robinets des lave-mains sont gâtés à la date de la visite ;
- Manque d'entretien des bacs à lave main.

Commentaires DRHA

- *Tous les robinets étaient en bon état au moment de la réception définitive.*
- *Le dépôt de sable au niveau des bacs des laves main est dû au fait que les latrines ne sont pas utilisées pendant les vacances.*

▪ Illustrations photographiques



Lave main non entretenu



Tuyau d'aération



Vue de la latrine

Site de GOUBAWA

▪ Constats

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Tous les travaux ont été réalisés à 100% ;
- Pas de retard par rapport au délai ;

- Un rapport final de suivi et contrôle des travaux a été établi par le bureau de contrôle **ETAG** ;
- Les ouvrages réalisés sont conformes au plan d'exécution ;
- Toutes les latrines fonctionnent normalement sans problèmes selon le directeur d'école ;
- Certains robinets des laves main sont gâtés à la date de la visite ;
- les bacs des laves main présentent des dépôts de sable au niveau de toutes les écoles ;
- Certaines portes n'ont pas de cadenas.

Commentaires DRHA

- *RAS*

▪ Illustrations photographiques



Vue latrine



Porte fermée avec cadenas



Vue latrine

Recommandations

Nous recommandons dorénavant une étude de sol préalable qui déterminera le type de fondation approprié et les dispositions à prendre pour tout projet de construction dans la zone.

3.2 Région de Tahoua

3.2.1 Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement

→ Travaux de réalisation de MINI AEP

Données générales

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	08/2015/GTA/DRH/A/TA
Intitulé du marché	Travaux de réalisation d'AEP Multi-villages à Garadaoua
Montant du marché	220 340 400 FCFA
Titulaire	Entreprise OUBEID
Autorité contractante	DR hydraulique
Contrôle et suivi des travaux	DR hydraulique
Date de démarrage	27 Décembre 2015
Date de réception provisoire	Pas encore prononcée (Travaux non terminés)
Délai d'exécution	06 mois
Financement	Budget National

Réalisation d'une MINI-AEP à Garadaoua (Visite effectuée le 09 Octobre 2017)

▪ **Constats**

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Les travaux ne sont pas terminés à la date de la visite et le chantier est à l'arrêt ;
- Le forage financé par l'Etat du Niger et réalisé par une autre entreprise (ESAFOR) ne fait pas partie des travaux concernant ce marché ;
- Le château a été entièrement réalisé mais à une hauteur de 4,00m du sol, alors que le marché avait prévu de le placer au sol. A noter aussi que la clôture grillagée du château d'eau n'a pas encore été réalisée ;
- Le réseau de distribution a été réalisé ;
- Toutes les bornes fontaines ont été réalisées ;
- Le local Groupe n'est pas encore réalisé, mais le Groupe et ses accessoires ont été livrés sur place et déposés à l'air libre ;
- La tête de la pompe et la pompe elle-même n'ont pas encore été posées, mais tout le matériel est sur place ;

- Pas de cabinet pour le suivi et contrôle des travaux lors de l'exécution des travaux, néanmoins la DRH/A a assuré un service minimum de supervision selon ses moyens;
- Les travaux sont à 90 % de réalisation selon la DRH/A ;
- Aucun décompte n'a été payé à l'entreprise jusqu'à la date de notre visite ;

Commentaires DRHA

- *Les populations sont impatientes de voir les travaux terminés et que le réseau soit opérationnel dans un bref délai ;*
- *Les travaux sont aux arrêts parce que l'entreprise n'a eu aucun paiement sur le projet, mais surtout par le fait que les travaux de forage ne sont pas encore terminés ;*
- *L'entreprise est prête à terminer les travaux dès que le forage serait opérationnel.*

▪ Illustrations photographiques



Groupe à l'air libre



Château non clôturé



Equipement de la pompe



Foreuse sur place



Tête du forage



Borne fontaine

Recommandations

Nous recommandons à ce que toutes les dispositions nécessaires soient prises afin que les travaux puissent être finalisés.

→ Travaux de réalisation de MINI AEP

Données générales

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	09/2015/GTA/DRH/A/TA
Intitulé du marché	Raccordement de trois (03) mini-AEP simples à Tabalak, Babaranga et Guidan Tsourout dans la région de Tahoua
Montant du marché	159 921 720 FCFA
Titulaire	Entreprise FRERES OUMADAH
Autorité contractante	DR hydraulique
Contrôle et suivi des travaux	DR hydraulique
Date de démarrage	25 Décembre 2015
Date de réception provisoire	09 Juin 2016 pour Guidan Tsourout et Babaranga 10 Juin 2016 pour Tabalak
Date de réception définitive	11 Juillet 2017 pour Guidan Tsourout et Babaranga 12 Juillet 2017 pour Tabalak
Délai d'exécution	04 mois
Financement	Budget National

Réalisation de trois (03) MINI-AEP à Tabalak, Babaranga et Guidan Tsourout

(Visite effectuée le 09 et 10 Octobre 2017)

MINI-AEP de GUIDAN TSOUROUT

▪ **Constats**

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Les travaux sont totalement achevés à la date de la visite ;
- Il a été observé un (01) mois et demi de retard sur le délai de finition des travaux ;
- Le MINI-AEP fonctionne correctement à la date de la visite ;
- Le forage a été financé par le **PMAEPS** ;
- Il y'a une fuite au niveau de la conduite d'eau vers le château due à un déboitement de tuyau sous le château ;
- La clôture grillagée du château est mal réalisée (les supports en cornière métallique sont trop espacés : 5m environ) ;
- La quantité de clôture grillagée à réaliser est de trois (03) dans les devis, tandis que deux (02) seulement ont été réalisées sur place ;

- Les puisards ou puits perdus au niveau de certaines bornes fontaines ne sont pas bien entretenus ;
- Pas de cabinet pour le suivi et contrôle des travaux lors de l'exécution des travaux, néanmoins la DRH/A a assuré un service minimum de supervision selon ses moyens ;
- Le décompte final n'a pas été payé à l'entreprise jusqu'à la date de la visite.

Commentaires DRHA

- Une équipe était sur place le jour de la visite pour réparer le déboitement de tuyau ;
- Le retard dans l'exécution des travaux est dû généralement à des lenteurs dans le paiement de décompte à l'entrepreneur ;

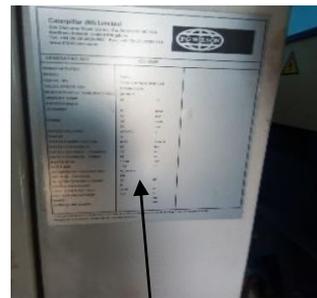
■ Illustrations photographiques



Borne fontaine



Local groupe/Tête de pompe



Caractéristiques groupe



Groupe



Supports trop écartés



Déboitement tuyau



Manque d'entretien

MINI-AEP DE BABARANGA

▪ Constats

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Les travaux sont totalement achevés à la date de notre visite ;
- Les travaux sont terminés avec un (01) mois et demi de retard sur le délai ;
- Le forage financé par le **PMAEPS**, ne fait pas partie du marché objet de cette visite,
- Le Mini-AEP fonctionne à la date de la visite ;
- Le local groupe n'a pas de peinture intérieure ;
- les compteurs de 04 bornes fontaines sont en panne à la date de la visite ;
- Pas de cabinet pour le suivi et contrôle des travaux lors de l'exécution des travaux, néanmoins la DRH/A a assuré un service minimum de supervision selon ses moyens ;
- Le décompte final n'a pas été payé à l'entreprise jusqu'à la date de la visite.

Commentaires DRHA

- *Le retard dans l'exécution des travaux est dû généralement à des lenteurs dans le paiement de décompte à l'entrepreneur.*

▪ Illustrations photographiques



Tête du forage



Groupe



Local groupe non peinturé



Château



Compteur Borne fontaine



Borne fontaine

MINI-AEP de TABALAK

▪ Constats

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Les travaux sont terminés à la date de la visite ;
- Les travaux sont terminés avec un (01) mois et demi de retard sur le délai ;
- Le forage financé par l'UEMOA, ne fait pas partie du marché objet de cette visite ;
- Le Mini-AEP de **Tabalak** est aux arrêts à la date de la visite ;
- Le branchement au réseau de la Nigelec de l'AEP n'a pas été fait alors que c'était prévu dans le marché ;
- Le local groupe n'a pas de peinture intérieure ;
- Pas de cabinet pour le suivi et contrôle des travaux lors de l'exécution des travaux, néanmoins la DRH/A a assuré un service minimum de supervision selon ses moyens ;
- Le décompte final n'a pas été payé à l'entreprise jusqu'à la date de la visite.

Commentaires DRHA

- *L'arrêt de fourniture d'eau de la mini-AEP de Tabalak est dû au fait que la pompe est complètement gâtée, il faut donc en fournir une nouvelle pompe. La mairie nous a rassuré de prendre toutes les dispositions nécessaires pour résoudre ce problème ;*
- *Le retard dans l'exécution des travaux est dû généralement à des lenteurs dans le paiement de décompte à l'entrepreneur ;*
- *La réception définitive des travaux a été prononcée bien que la connexion au réseau de la Nigelec n'a pas encore été faite ; mais les frais de branchement ont été payés à la Nigelec.*

▪ Illustrations photographiques



Tête du forage



Groupe



Pompe gâtée

3.2.2 Direction Régionale de l'Équipement

→ Travaux de voiries Urbaines de Tahoua (Fourniture et Pose de Bordure T2)

Données générales

Lot N°1 : Infuctueux

Lot N°2 (6 800 ml)

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	2015/02/DREQ/TA
Intitulé du marché	Travaux de voiries Urbaines de Tahoua (Fourniture et Pose de Bordure T2)
Montant du marché	52 897 880 F CFA
Titulaire	Entreprise ISSA KAILOU
Autorité contractante	DREQ TAHOUA
Supervision	DREQ TAHOUA
Date de démarrage	23 Juillet 2015
Date de réception provisoire	18 Septembre 2015 (Réception Partielle : 60% des travaux)
Date de réception définitive	Non
Délai d'exécution	02 mois
Financement	CAFER

(visite effectuée le 10 Octobre 2017)

▪ Constats

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Les travaux constituant le marché sont réalisés à 60%;
- Les travaux sont suspendus et n'ont toujours pas repris à la date de notre visite ;
- Le contrôle et suivi des travaux ont été réalisés par la direction régionale de l'équipement de Tahoua (DREQ/TA).
- On constate l'ensablement de certaines voies ;
- Certaines bordures posées dans le cadre de ce projet sont dégradées.

Commentaires DREQ/TA

- *Les retards dans l'exécution des travaux par rapport au délai sont dus en général par des contraintes de travail en centre urbain (populations et circulation mal maîtrisées, livraison*

*pénible et longue, abaissement pour les entrées domicile
etc.) ;*

- *La dégradation des certaines bordures est en général à la circulation de gros engins qui butent sur ces bordures ou traversent en montant sur les bordures.*

▪ **Illustrations photographiques**



Ensablement chaussé



Bordures non dégradés



Bordure dégradés

→ **Lot N°3 (4 000 ml)**

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	2015/02/DREQ/TA
Intitulé du marché	Travaux de voiries Urbaines de Tahoua (Fourniture et Pose de Bordure T2)
Montant du marché	34 153 000 F CFA
Titulaire	Entreprise MAKERA
Autorité contractante	DREQ TAHOUA
Supervision	DREQ TAHOUA
Date de démarrage	23 Juillet 2015
Date de réception provisoire	01 Janvier 2016
Date de réception définitive	20 Février 2017
Délai d'exécution	02 mois
Financement	CAFER

(visite effectuée le 10 Octobre 2017)

▪ **Constats**

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Les travaux constituant le marché ont été réalisés à 100% ;
- Les travaux sont terminés avec trois (03) mois de retard sur le délai ;
- Le contrôle et suivi des travaux ont été réalisés par la direction régionale de l'équipement de Tahoua (DREQ/TA).
- On constate l'ensablement de certaines voies ;

- Certaines bordures posées dans le cadre de ce projet sont dégradées.

Commentaires DREQ/TA

- *Les retards dans l'exécution des travaux par rapport au délai sont dus en général par des contraintes de travail en centre urbain (populations et circulation mal maîtrisées, livraison pénible et longue, abaissement pour les entrées domicile etc.) ;*
- *La dégradation des certaines bordures est en général à la circulation de gros engins qui butent sur ces bordures ou traversent en montant sur les bordures.*

▪ Illustrations photographiques



Ensablement chaussée



Bordure dégradée

Lot N°4 (5 310 ml)

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	2015/02/DREQ/TA
Intitulé du marché	Travaux de voirie Urbaines de Tahoua (Fourniture et Pose de Bordure T2)
Montant du marché	39 779 170 F CFA
Titulaire	Entreprise RABO
Autorité contractante	DREQ TAHOUA
Supervision	DREQ TAHOUA
Date de démarrage	23 Juillet 2015
Date de réception provisoire	11 Février 2016
Date de réception définitive	08 Mars 2017
Délai d'exécution	02 mois
Financement	CAFER

(visite effectuée le 10 Octobre 2017)

▪ **Constats**

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Les travaux constituant le marché ont été réalisés à 100 % ;
- Les travaux sont terminés avec cinq (05) mois de retard sur le délai ;
- Les contrôle et suivi des travaux ont été réalisés par la direction régionale de l'équipement de Tahoua (DREQ/TA).
- Une grande partie des travaux réalisés par l'entreprise ont été démolis dans le cadre des travaux de voirie de Tahoua Sakola (environ 4000 ml) ;
- On constate l'ensablement de certaines voies ;
- Certaines bordures posées dans le cadre de ce projet sont dégradées.

Commentaires DREQ/TA

- *Les retards dans l'exécution des travaux par rapport au délai sont dus en général par des contraintes de travail en centre urbain (populations et circulation mal maîtrisées, livraison pénible et longue, abaissement pour les entrées domicile etc.) ;*
- *La dégradation des certaines bordures est en général à la circulation de gros engins qui butent sur ces bordures ou traversent en montant sur les bordures.*

▪ **Illustrations photographiques**



Bordures non dégradées



Travaux de la SATOM



Travaux de la SATOM

→ **Lot N°5 (6 100 ml)**

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	2015/02/DREQ/TA
Intitulé du marché	Travaux de voirie Urbaines de Tahoua (Fourniture et Pose de Bordure T2)
Montant du marché	44 684 500 F CFA
Titulaire	Entreprise LE BATISSEUR

Autorité contractante	DREQ TAHOUA
Supervision	DREQ TAHOUA
Date de démarrage	23 Juillet 2015
Date de réception provisoire	28 Octobre 2015
Date de réception définitive	Non
Délai d'exécution	02 mois
Financement	CAFER

(visite effectuée le 10 Octobre 2017)

▪ Constats

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Les travaux constituant le marché ont été réalisés à 100% ;
- Les travaux sont terminés avec un (01) mois de retard sur le délai ;
- Les contrôles et suivi des travaux ont été réalisés par la direction régionale de l'équipement de Tahoua (DREQ/TA).
- On constate un ensablement de certaines voies ;
- Certaines bordures posées dans le cadre de ce projet sont dégradées.

Commentaires DREQ/TA

- *Les retards dans l'exécution des travaux par rapport au délai sont dus en général par des contraintes de travail en centre urbain (populations et circulation mal maîtrisées, livraison pénible et longue, abaissement pour les entrées domicile etc.) ;*
- *La dégradation des certaines bordures est en général à la circulation de gros engins qui butent sur ces bordures ou traversent en montant sur les bordures.*

▪ Illustrations photographiques



Bordure dégradée



Bordure dégradée

3.3 Région d'AGADEZ

3.3.1 Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement

→ Travaux de réalisation de MINI AEP

Données générales

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché (Contrat)	002/CT/2015/DRHA/GRAZ
Intitulé du marché (Contrat)	Travaux de réhabilitation du forage et alimentation en eau potable du site pour le festival de l'Air à Aderbissinat
Montant du marché (Contrat) HT	45 360 000 F CFA
Titulaire	Entreprise MAHAMOUD-BTP/H
Autorité contractante	Gouvernorat AGADEZ
Contrôle et suivi des travaux	DRHA/Agadez
Date de démarrage	25 Mars 2015
Date de réception technique	23 Avril 2015
Date de réception provisoire	12 Juillet 2015
Délai d'exécution	01 mois
Financement	Fonds PPTE

Travaux de réhabilitation du forage et alimentation en eau potable du site pour le festival de l'Air à Aderbissinat

(visite effectuée le 12 Octobre 2017)

▪ Constats

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Tous les travaux constituant le marché ont été réalisés (les ouvrages réalisés sont conformes au plan d'exécution) ;
- L'AEP fonctionne normalement à la date de la visite ;
- Un nouveau château (50 m³) plus grand que l'existant a été réalisé sur le site ;
- Nous avons remarqué l'existence de deux (02) brasseurs d'air non prévus par le marché dans le local groupe, mais pas de peinture intérieure ;
- La réception technique a eu lieu le 23 Avril 2015, et la réception provisoire a eu lieu le 12 Juillet 2015 ;
- La supervision était permanente et était assurée par le directeur départemental d'Aderbissinat ;

- Manque des informations suivantes (réception technique, PV de réunion de chantier, PV de réunion de supervision, Cahier de chantier....) ;
- La clôture grillagée est discontinue à certains endroits (ouverte à des endroits).

Commentaires DRHA

- Les travaux étaient des travaux d'urgence vu le délai d'un (01) mois, parce que les travaux ont débutés en mi-Mars et il fallait les livrer avant la date du festival qui était le 24 Avril 2015 ;
- Des bornes fontaines non prévues par le marché ont été réalisées un peu partout sur le site, vu l'importance de la foule présente et qu'il fallait approvisionner en eau ;

▪ Illustrations photographiques



Château peinturé



Tête du forage



Local groupe



Groupe



Caractéristiques groupe



Brasseur d'air



Brasseur d'air



Local Groupe non peinturé



Borne fontaine



Abreuvoir métallique



Tribune du Festival



Nouveau Château

3.3.2 Direction Régionale de l'Urbanisme et du Logement :

→ Travaux de Construction des Infrastructures sur le Site de la Cure Salée a INGALL

Données générales

LOT N° 1 : Travaux d'Aménagement d'une piste de course de chameaux de 5 000 ml sur le site de la Cure Salée à Ingall

(visite effectuée le 13 Octobre 2017)

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	02/2015/GR/AZ/DRU/L
Intitulé du marché	Aménagement d'une piste de course de chameaux de 5 000 ml sur le site de la Cure Salée à Ingall
Montant du marché	49 081 372 F CFA
Titulaire	Entreprise SIDI AMAR MOHAMED (ESAM)
Autorité contractante	Ministère de l'Elevage/Gouvernorat AGADEZ
Maitre d'œuvre	DRU/L/Agadez
Date de démarrage	26 Août 2015
Date de réception provisoire	19 Septembre 2015
Date de réception définitive	26 Novembre 2016
Délai d'exécution	03 mois
Financement	Budget National

▪ Constats

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Les travaux constituant le marché ont été réalisés à 100 % (les ouvrages réalisés sont conformes au plan d'exécution) ;
- Les travaux sont terminés avec deux (02) mois d'avance sur le délai ;
- Les travaux ont été réalisés dans la précipitation dans un délai d'un mois pour un délai contractuel de trois (03) mois (le

marché a été approuvé le 22 Août 2015 et la réception provisoire a eu lieu le 19 Septembre juste la veille de la Cure Salée) ;

- La clôture grillagée de la piste de course de chameau est tombée par endroit ;
- Manque des informations suivantes (réception technique, PV de réunion de chantier, PV de réunion de supervision, Cahier de chantier....).

Commentaires DRHA

- *Les travaux étaient des travaux d'urgence vu que la Cure Salée a lieu chaque année en fin Septembre, et le financement a été acquis tardivement par rapport au programme initial établi depuis Juin 2015. Donc c'est qui explique la confusion dans la procédure et la réalisation des travaux ainsi que la mauvaise qualité des travaux de finition.*

▪ Illustrations photographiques



Piste de course de chameaux



Piste de course de chameaux



Grillage tombé

LOT N° 2 : Travaux de Construction d'un Bloc de Bureau et d'un Bloc de Logement du Service Communal de l'Élevage d'Ingall

(visite effectuée le 13 Octobre 2017)

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	03/2015/GR/AZ/DRU/L
Intitulé du marché	Travaux de Construction d'un Bloc de Bureau et d'un Bloc de Logement du Service Communal de l'Élevage d'Ingall
Montant du marché TTC	37 361510 F CFA
Titulaire	Entreprise ETP/AHMED GONDJI
Autorité contractante	Ministère de l'Élevage/Gouvernorat AGADEZ
Maitre d'œuvre	DRU/L/Agadez
Date de démarrage	26 Août 2015

Date de réception provisoire	19 Septembre 2015
Date de réception définitive	26 Novembre 2016
Délai d'exécution	03 mois
Financement	Budget National

▪ **Constats**

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Les travaux constituant les marchés ont été réalisés à 100 % ;
- Les travaux sont terminés avec deux (02) mois d'avance sur le délai ;
- Les travaux sont de mauvaise qualité même à vue d'œil surtout dans la finition ;
- Le DAO a été monté en Juin 2015 ;
- Il y'a eu des précipitations dans l'exécution des travaux : le marché a été approuvé le 22 Août 2015 pour un délai contractuel de trois (03) mois, et que la réception provisoire a eu lieu le 19 Septembre juste la veille de la Cure Salée (c'est-à-dire un mois de travail). Alors que techniquement nous savons que certains travaux comme la construction des bâtiments ne peuvent pas être bien exécutés en un (01) mois, vu toutes les contraintes à savoir :
 - Les Agglos devront avoir un certain temps de durcissement après leur fabrication avant de les utiliser,
 - Certains travaux sont conditionnés par la réalisation complète d'autres, par exemple : peinture après crépissage, ou remblai compacté avant dallage de forme d'air, ou bien coulage des bétons de semelle-chainage bas-chainage linteau avant maçonneries de soubassement-élévation-forme de pente toiture...etc.
- On remarque des traces de reprise de travaux de finition sur certaines surfaces ;
- La porte du bureau du service communal de l'Elevage n'est pas bien fermée ;
- Manque de pièces justificatives (pour la réception technique, PV de réunion de chantier, PV de réunion de supervision, Cahier de chantier....).

Commentaires DRHA

- *Les travaux étaient des travaux d'urgence vu que la Cure Salée a lieu chaque année en fin Septembre, et le financement a été acquis tardivement par rapport au programme initial établi depuis Juin 2015. Donc c'est ce qui explique la confusion dans la procédure et la réalisation des travaux ainsi que la mauvaise qualité des travaux de finition ;*
- *Les traces de reprises de travaux ont été réalisées pour corriger des malfaçons avant la réception définitive ;*

▪ Illustrations photographiques



Mauvaise finition



Bloc Bureau



Porte mal fermée



Bloc Logement



Mauvaise finition



Mauvaise finition

LOT N°3 : Achèvement des Travaux de Construction de Cinq Cases Evolutives et Equipement des Cinq Cases et du Restaurant sur le Site de la Cure Salée à d'Ingall

(visite effectuée le 13 Octobre 2017)

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	04/2015/GR/AZ/DRU/L
Intitulé du marché	Achèvement des Travaux de Construction de Cinq Cases Evolutives et Equipement des Cinq Cases et du Restaurant sur le Site de la Cure Salée à Ingall
Montant du marché	54 392 100 FCFA
Titulaire	Entreprise MAHAMANE MOUSSA
Autorité contractante	Ministère de l'Elevage/Gouvernorat AGADEZ
Maitre d'œuvre	DRU/L/Agadez
Date de démarrage	26 Août 2015
Date de réception provisoire	19 Septembre 2015
Date de réception définitive	26 Novembre 2016
Délai d'exécution	03 mois
Financement	Budget National

▪ **Constats**

Nous avons relevé les observations suivantes :

- Les travaux constituant les marchés ont été réalisés à 100 % ;
- Les travaux sont terminés avec deux (02) mois d'avance sur le délai ;
- Les travaux sont de mauvaise qualité même à vue d'œil surtout dans la finition ;
- Les travaux ont été réalisés dans la précipitation : le marché a été approuvé le 18 Août 2015 pour un délai contractuel de trois (03) mois, et que la réception provisoire a eu lieu le 19 Septembre juste la veille de la Cure Salée (c'est-à-dire un mois de travail). Alors que techniquement nous savons que certains travaux comme la construction des bâtiments ne peuvent pas être bien exécutés en un (01) mois, vu toutes les contraintes à savoir :
 - Les Agglos devront avoir un certain temps de durcissement après leur fabrication avant de les utiliser,
 - Certains travaux sont conditionnés par la réalisation complète d'autres, par exemple : peinture après crépissage, ou remblai compacté avant dallage de forme d'air, ou bien coulage des bétons de semelle-chainage bas-chainage linteau avant maçonneries de soubassement-élévation-forme de pente toiture...etc.

- On remarque des traces de reprise de travaux de finition sur certaines surfaces ;
- Manque de pièces justificatives (réception technique, PV de réunion de chantier, PV de réunion de supervision, Cahier de chantier....) ;

Commentaires DRHA

- *Les travaux étaient des travaux d'urgence vu que la Cure Salée a lieu chaque année en fin Septembre, et le financement a été acquis tardivement par rapport au programme initial établi depuis Juin 2015. Donc c'est ce qui explique la confusion dans la procédure et la réalisation des travaux ainsi que la mauvaise qualité des travaux de finition ;*
- *Les traces de reprises de travaux ont été réalisées pour corriger des malfaçons avant la réception définitive.*

▪ Illustrations photographiques



Mauvaise finition



Case Evolutive



Equipement des cases



Equipement des cases



Equipement Restaurant



Equipement Restaurant

Recommandations

Nous recommandons à ce que toutes les dispositions soient prises dans les projets à venir afin de bien organiser la procédure et l'exécution des travaux concernant les festivités de la Cure Salée.

ANNEXES :

Liste des marchés sélectionnés

Matérialité LOT3

Structure	N° d'appel d'offres	Objet	Titulaire	N° Lot	Montant adjudication	Mode de passation	Financement	Delai
DRH	002/CT/2015/DRHA/GRAZ:Travaux de réhabilitation du forage et alimentation en eau potable du site pour le festival de l'Air à Aderbissinat	Travaux de réhabilitation du forage et alimentation en eau potable du site pour le festival de l'Air à Aderbissinat	Entreprise Mahmoud BTP/H	1	53 978 400	Contrat (achat sur simple facture)	PPTE	0
DRU/LA	02/2015/GR/AZ/DRUL:travaux de construction des infrastructures sur le site de la cure salée d'ingall édition 2015	travaux de construction des infrastructures sur le site de la cure salée d'ingall édition 2015	Entreprise Sidi Amar	1	49 081 372	Appel d'Offres National	BN	0
			Entreprise ETP	2	37 361 510			
			Entreprise Mahaman Moussa	3	54 392 100			
Sous total Agadez				4	194 813 382			
DR hydraulique	01/2015/GDO/DRH/A:Réalisation de l'AEP Multi-villages autour du village centre Komdili darey	Réalisation de l'AEP Multi-villages autour du village centre Komdili darey	Société DIDI et Fils	1	229 624 018	Appel d'Offres Restreint	BN	0
	NER 183/CTB/PHP2/2015:Réalisation des travaux de construction des blocs de latrines publiques	Réalisation des travaux de construction des blocs de latrines publiques	Entreprise Alio Oumarou	7	25 017 770	Appel d'Offres National	CTB	
Sous total Dosso				2	254 641 788			
DR Equipement	2015/02/DREQ/TA:Travaux de voirie urbaines de Tahoua	Travaux de voirie urbaines de Tahoua	Entreprise Issa Kailou	2	52 897 880	Appel d'Offres National	FP CAFER	0
			Entreprise MAKERA	3	34 153 000			
			Entreprise Rabo	4	39 779 170			
			Entreprise Le Batisseur	5	44 684 500			
DR hydraulique	002/2015/GTA/DRH-TA:Travaux de réalisation de deux mini AEP multi-villages à Gradaoua et Laba, et le raccordement de trois mini AEP à Tabafat, Babaranga et Guidan Tsourout	Mini-AEP à GRADAOUA	Entreprise OUBEID	1	220 340 400	Appel d'Offres National	BN	0
		Travaux de raccordement à gradaoua, Baranga, Tabalak	Entreprise Freres OUmadah	3	159 921 720			
Sous total Tahoua				6	551 776 670			
Total LOT3				12	1 001 231 840			

Liste des personnes rencontrées

Liste des personnes rencontrées

REGION	NOM	PRENOM	FONCTION
Agadez	AWALI	Rabo	DRHA
	SOULEY	Ango	DRUL
TAHOUA	AMANI	Mamane	DREQ
	HAROUNA	Mato	DRHA
DOSSO	ZAKARIA	Ibrahim	DRHA
	DANLELE	Ibrahima	RN/PHVP 2
	HAMA	Alfari	DRH adjoint

TABLE DES MATIERES

PAGES

GLOSSAIRE	3
RAPPORT DE REVUE INDEPENDANTE DE LA MATERIALITE PHYSIQUE SUR LES MARCHES PUBLICS DU LOT 3	5
1. OBJECTIFS DE LA MISSION	7
2. APPROCHE METHODOLOGIQUE	7
2.2.1 Choix des marchés destinés à la revue technique	8
2.2.2 Revue documentaire	9
2.2.3 Déroulement de la mission sur les sites	9
2.2.4 Emission du rapport	10
2.2.5 Synthèse sur le suivi et le contrôle de l'exécution des marchés	10
3. RESULTATS DU CONTROLE DE MATERIALITE DES MARCHES PUBLICS SELECTIONNES	12
3.1.1 Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement	12
3.2.1 Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement	19
Direction Régionale de l'Equipement	25
3.2.2	25
3.3.1 Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement	30
3.3.2 Direction Régionale de l'Urbanisme et du Logement :	32
ANNEXES :	39
LISTE DES MARCHES SELECTIONNES	40
LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	41